UN LIBRARY

JAN 1 9 1977



NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr. GENERALE

S/12267/Add.2 17 janvier 1977 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DES REPRESENTANTS ET REPRESENTANTS ADJOINTS ET SUPPLEANTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITE ELUS POUR LA PERIODE 1977-1978

Additif

- 1. Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à signaler que, depuis la parution de ses rapports, datés du 30 décembre 1976 et du 10 janvier 1977, concernant la représentation des membres du Conseil de sécurité élus pour la période 1977-1978, il a reçu les communications supplémentaires suivantes :
- 2. <u>Inde</u>. Le Secrétaire général a reçu du représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 8 janvier 1977, indiquant que M. Saad Hashmi avait été nommé représentant adjoint de l'Inde au Conseil de sécurité, et M. Ramesh N. Mulye, M. Sushil Dubey, M. G. S. Iyer et M. Shashank avaient été nommés représentants suppléants.
- 3. <u>Maurice</u>. Le Secrétaire général a reçu du représentant permanent de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 14 janvier 1977, indiquant que M. Parrwiz Cassim Hossen avait été nommé représentant suppléant de Maurice au Conseil de sécurité.
- 4. De l'avis du Secrétaire général, ces lettres constituent des pouvoirs provisoires suffisants.